

SAS ALFRAN au capital de 358.000 €
Siège Social : Route de la Montée Verte
17770 SAINT-CESAIRE
SIRET 49107907200066
TVA intracommunautaire : FR 73491079075
R.C.S. : SAINTE 491 079 075

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente précisent les conditions générales résultant des dispositions du Code du Tourisme relatives à la vente de voyages et de visites dûment applicables au titre des présentes.

Il est expressément précisé, conformément aux dispositions de l'article L 211-9 du Code du Tourisme, que les informations peuvent faire l'objet de certaines modifications qui seront portées à la connaissance du client préalablement à la conclusion du contrat ou avant son départ, à l'exception de celles concernant certaines animations en extérieure, qui peuvent être adaptées ou modifiées selon les conditions météorologiques.

Les prestations présentées sur le Vélorail de Chauvigny ainsi que sur les sites Internet (www.velorail-chauvigny.fr, les sites partenaires et liens redirigeant vers le site internet) sont proposées par la société SA ALFRAN exploitant le Vélorail de Chauvigny.

Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à tout achat effectué à compter du 20 novembre 2023. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions générales et particulières de vente proposées par ALFRAN.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'utilisation (ci-après désignées CGV) s'appliquent à toutes les transactions vendues à l'accueil, sur les sites Internet, par correspondance, conclues entre un client qui peut être une personne physique ou morale (ci-après désignée client), et ALFRAN.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et en avoir accepté les termes en validant l'achat ou la réservation auprès du Vélorail de Chauvigny qui forme, avec les présentes conditions générales de vente, le contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après. ALFRAN se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la transaction.

ARTICLE 2– DÉFINITIONS

Vendeur : désigne la société ALFRAN, qui propose à la vente des prestations touristiques.

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une prestation touristique, étant entendu que le client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la prestation touristique, selon que le client souhaite bénéficier personnellement de la prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la prestation touristique achetée par le client auprès du vendeur.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la prestation touristique vendue par le vendeur au client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le vendeur, d'une part, et par le client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une prestation touristique. Le contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au vendeur et des conditions de réservation propres à la prestation touristique sélectionnée par le client.

Prestation touristique : désigne un forfait touristique tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du Code du Tourisme.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le vendeur propose au client de réserver ou d'acheter une prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le vendeur ou le client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le vendeur et le client.

Site : désigne le ou les sites internet du vendeur dont ceux figurant à l'adresse : www.velorail-chauvigny.fr

ARTICLE 3 – RELATIONS CONTRACTUELLES

Les informations figurant sur le site internet et les brochures de l'année en cours du Vélorail de Chauvigny peuvent faire l'objet de modifications dont le client sera préalablement informé à la conclusion de son achat.

ALFRAN est le seul interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations des présentes conditions de vente.

ALFRAN ne peut être tenu pour responsable des dommages résultant de la force majeure ou du fait de tout tiers à l'organisation, au déroulement de la visite et aux prestations fournies à cette occasion.

Le client reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans
- être capable juridiquement de contracter

ARTICLE 4 – TARIFS INDIVIDUELS

Les tarifs applicables sont ceux présentés sur le site au moment de la passation de la commande. Ils sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC), le taux de la TVA étant celui applicable en France, le jour de la passation de la

commande. Une modification du taux sera répercutée sur le prix des billets dès l'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les tarifs ne comprennent ni les frais de communication liés à l'utilisation du Site, ni les dépenses personnelles effectuées par le Client au sein du Vélorail de Chauvigny lors de sa visite.

ALFRAN se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, les tarifs applicables étant ceux en vigueur au moment de la validation de la commande, en cas de modification à la hausse comme à la baisse.

Le client sera informé dans les meilleurs délais afin qu'il puisse, s'il le souhaite repasser une commande au bon prix.

En cas de fermeture partielle du Vélorail de Chauvigny ou de la réduction des horaires d'ouverture les tarifs restent inchangés (le client peut consulter sur le site internet le calendrier d'ouverture).

Lorsque le tarif est conditionné par l'âge des enfants, l'âge pris en compte est celui détenu à la date de la visite. Un justificatif de l'âge des enfants ou de toute autre circonstance donnant lieu à l'application d'un tarif réduit pourra être demandé lors de l'accès sur le site. À défaut de présentation d'un tel justificatif, il sera fait application du tarif adulte sans réduction. Il sera demandé au client de régler le différentiel de prix entre le tarif réduit et le tarif adulte, faute de quoi, l'accès à l'activité sera refusé.

L'accès au site est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte.

ARTICLE 5 – BILLETS

5.1 ACHAT DES BILLETS

À l'accueil du site : l'achat des billets est possible à l'accueil le jour de votre venue aux horaires d'ouverture du site (calendrier d'ouverture consultable sur le site internet).

Par la vente en ligne : en cas d'achat en ligne sur le site internet, il est de la responsabilité du client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de son achat. Dans l'hypothèse où le client ne recevrait pas cette confirmation sous 24 heures, il incombe au client de contacter le service commercial et administratif du site sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le client doit informer le vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies.

ALFRAN ne peut garantir l'absence de risques éventuels de difficultés inhérentes à l'utilisation d'internet (perturbations du réseau, débits très variables qui peuvent provoquer des échecs ou incidents dans la transmission des offres et l'accès aux Sites et Services).

ALFRAN ne peut contrôler l'ensemble des sites internet sur lesquels il est présent ou les liens hypertextes d'autres sites (partenaires ou non), il n'est en aucun cas responsable de leur contenu.

Le Vélorail de Chauvigny a adopté une solution de paiement sécurisé qui recourt au procédé de cryptage SSL. Les coordonnées bancaires du client sont ainsi protégées puisque seuls sont conservés les codes d'accord de paiement émis par les banques. Le Vélorail de Chauvigny garantit que les moyens et prestations de cryptologie utilisés pour sécuriser les transactions ont fait l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration en application de la législation en vigueur.

Les prestations achetées en ligne sont envoyées par e-mail au client qui doit les imprimer pour les présenter à l'accueil du site. En cas d'oubli les billets ne pourront pas être imprimés sur place et l'accès au site pourra être refusé au client.

La réservation et l'achat de billets pour les prestations du Vélorail de Chauvigny peuvent être effectués en ligne via le site internet officiel.

La vente de billets en ligne est ouverte jusqu'à 1 heure avant l'horaire de départ de la prestation, sous réserve des disponibilités restantes. Passé ce délai, les réservations ne sont plus possibles en ligne.

Le processus de vente en ligne se déroule comme suit :

1. Sélection de la prestation

Le client sélectionne la date, l'horaire, le nombre de participants et le type de prestation souhaitée, dans la limite des places disponibles affichées en temps réel.

2. Renseignement des informations client

Le client renseigne les informations nécessaires à la réservation (nom, prénom, adresse e-mail, téléphone, code postale, ville). Ces informations sont indispensables au traitement de la commande.

3. Récapitulatif de commande

Avant validation définitive, un récapitulatif de la commande est présenté au client, lui permettant de vérifier le détail de la prestation sélectionnée, le nombre de billets, le prix total ainsi que la date et l'horaire choisis.

4. Paiement en ligne

Le paiement est effectué en ligne par les moyens de paiement proposés sur le site. La commande est considérée comme ferme et définitive uniquement après validation du paiement.

5. Confirmation de la commande

Une fois le paiement validé, le client reçoit un e-mail de confirmation récapitulant la réservation. Ce message vaut preuve de la commande.

6. Accès à la prestation

Le client devra se présenter le jour de la prestation muni de sa confirmation de réservation (imprimée ou sur support numérique), et respecter l'horaire indiqué. Tout retard pourra entraîner la perte du droit à la prestation sans possibilité de remboursement.

Chez un revendeur : les contremarques achetées chez un revendeur ou CSE (Comité Social et Economique) et transformées en billet horodaté, ne font pas l'objet d'un droit de rétractation, conformément à l'article L 221-28 de code de la Consommation. Sauf dispositions contraires, une fois la contremarque transformée en billet horodaté, ce dernier ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé, en tout ou partie.

Par la réservation groupe : voir article 7

5.2 VALIDITÉ DES BILLETS

Les billets sont valables uniquement le jour mentionné sur le titre pour l'activité mentionnée.

Toute visite interrompue ou abrégée à l'initiative du client ne pourra donner lieu à aucun remboursement même partiel.

Respect des horaires : tout retard du client ne pourra être pris en compte pour le départ de la prestation. Le client a, à sa charge, de se tenir informé des horaires par l'ensemble des moyens mis à sa disposition. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de retard.

5.3 PRÉSENTATION DES BILLETS

Tout visiteur participant à une prestation au Vélorail de Chauvigny doit impérativement détenir un billet d'entrée ou équivalent. Ce titre devra être présenté à tout moment et à tout agent du site qui en fait la demande. Le billet vaut acceptation des CGV.

ALFRAN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou utilisation illicite d'un billet.

ARTICLE 6 – PAIEMENTS

Vente à l'accueil et en ligne

Le règlement total des prestations s'effectue à la commande avant la prestation.

Billetterie Groupes

Le solde à régler est payable au plus tard le jour de la visite, avant le départ de l'activité ou, en cas d'accord commercial, à réception nette de facture.

Modes de règlement

Les modes de règlement acceptés sont : Les cartes bancaires nationales et internationales (CB, Visa et Mastercard), Les chèques bancaires et postaux (à l'ordre de ALFRAN GESTION VELOMAIL CHAUVIGNY), Les espèces, Les chèques vacances (ANCV – Pas de rendu monnaie).

Pour la vente en ligne, seules les cartes bancaires mentionnées ci-dessus sont valides.

Tous les règlements doivent être effectués en euros par tout moyen de paiement légalement autorisé parmi ceux acceptés par le site. Toute prestation ne sera considérée comme intégralement payée qu'après complet paiement de son montant, augmenté des frais bancaires, s'il y a lieu, tels que frais de virement et frais d'encaissement de chèques tirés sur une banque étrangère.

ARTICLE 7 – RÉSERVATIONS GROUPE

7.1 CONDITIONS D'ACCUEIL

Un groupe est constitué à partir de 20 personnes payantes : la réservation groupe est obligatoire.

Pour être validée, la réservation doit être confirmée par écrit, sous forme d'un contrat de réservation (devis), contrat à retourner signé avant la date délai indiquée sur le dit contrat.

La réservation est considérée comme ferme et définitive uniquement après :

- La confirmation écrite de la réservation,
- La signature et le retour du contrat de réservation (devis) avant la date limite indiquée sur celui-ci,
- L'envoi d'un acompte, conformément aux modalités précisées dans le contrat.

L'acompte correspond à 10 % du montant total du contrat (devis).

Toute réservation de groupe précise obligatoirement le nombre de participants et la date.

Le solde est payable au plus tard le jour de la visite, ou en cas d'accord commercial, à réception de facture. La facturation est faite à partir de l'effectif réel du groupe, sauf mentions contraires.

Dans le cas où l'effectif est supérieur à la réservation, ALFRAN se réserve le droit de refuser l'accès à l'activité (places disponibles insuffisantes...). ALFRAN ne

peut être tenu pour responsable d'une variation du nombre de participants ayant pour conséquence l'impossibilité d'honorer les prestations convenues préalablement.

- Une gratuité adulte est accordée par tranche de 20 payants pour les groupes scolaires et périscolaires.
- Une gratuité accompagnateur est accordée pour les groupes adultes par tranche de 20 personnes payantes.
- Les gratuités sont accordées sur les effectifs réels (hors chauffeur) et non sur les effectifs réservés.
- La gratuité de visite est accordée au chauffeur de bus des groupes.

7.2 MODIFICATION ET ANNULATION

Modifications :

Les demandes de modification de dossier de réservation validé, doivent être effectuées par courrier (Vélorail de Chauvigny Service Réservations 10 rue de la Folie 86300 Chauvigny) ou courriel (contact@velorail-chauvigny.fr). Les modifications seront effectuées par le Vélorail de Chauvigny sous réserve de disponibilité. En cas d'arrivée du client à un horaire postérieur à celui du contrat ou en cas de départ anticipé, la prestation sera écourtée de la durée de cette modification.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-13 du Code du tourisme, ALFRAN se réserve le droit de pouvoir modifier unilatéralement des dossiers de réservations avant le début de visite. Dans cette hypothèse, ALFRAN informe le client des modifications mineures apportées. Le client ne peut prétendre à aucune indemnité du fait des modifications apportées par ALFRAN.

Dans le cas où un dossier validé serait modifié sur un élément essentiel par ALFRAN, les dispositions des articles R211-9, R211-10 du Code du tourisme s'appliqueront : dans ce cas le client dispose d'un droit de refuser la modification proposée.

Annulation du fait du vendeur :

En cas d'annulation de son fait, le vendeur proposera un échange de dates pour la prestation ou un remboursement, au choix du client. Seul le remboursement des sommes versées pourra être réclamé, à l'exclusion de toute autre indemnité ou dédommagement. Le vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la prestation, s'il est empêché de fournir la dite prestation en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la prestation touristique (Article L211-14 Code Tourisme).

Annulation du fait du client :

Toute réservation de groupe peut être annulée sans frais jusqu'à 48 heures avant la date de la visite. L'annulation doit être notifiée par écrit (courriel ou courrier), la date et l'heure de réception faisant foi.

En cas d'annulation intervenant moins de 48 heures avant la date prévue de la visite, ou en cas de non-présentation le jour même, 50 % du montant total du devis signé seront facturés.

ARTICLE 8 – ANNULATION ET MODIFICATION DES BILLETS

Un billet ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation de la prestation correspondante par le Vélorail de Chauvigny. Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, la vente de billets d'entrée dans un musée, assimilée à une prestation de services de loisirs, ne donne droit à aucun délai de rétractation.

Toute prestation interrompue ou abrégée à l'initiative du client ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

Le Vélorail de Chauvigny se réserve, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, le droit d'annuler l'exécution des prestations ou de modifier sa programmation si des événements de force majeure ou cas fortuit l'y contraignent.

Le Vélorail de Chauvigny accepte les annulations jusqu'à 48 heures avant la date de l'activité. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.

ARTICLE 9 – ASSURANCE

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

Le vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué à la suite.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le vendeur est responsable de plein droit à l'égard du client ou du bénéficiaire de la prestation touristique de l'exécution des services prévus par le contrat. Toutefois le vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- soit imputable au client ou au bénéficiaire,
- soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de visite compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
- soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site du Vélorail de Chauvigny, que ce soit à l'égard du personnel et/ou de la clientèle, ou à l'égard du matériel mis à sa disposition.

ARTICLE 11 – CONSIGNES DE SECURITE

Le Vélorail de Chauvigny se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue pourrait être jugé susceptible de créer des troubles à l'intérieur du site ou gêner la visite. Le non-respect du règlement intérieur de visite, affiché à l'entrée du site, peut entraîner l'éviction du site ainsi empêché la réalisation de tout ou partie des prestations.

L'entrée dans les emprises du vélorail et/ou l'accès aux cyclo draisines vaut pleine et entière acceptation du Règlement de Police. Les voyageurs sont censés avoir pris connaissance du Règlement de Police et s'engagent à le respecter sans restriction. Celui-ci est affiché dans la gare.

Il est rappelé aux responsables des groupes et des familles qu'ils doivent assurer la surveillance des personnes qui sont sous leur responsabilité, en particulier les mineurs. L'accès aux plateformes de retournement des cyclo-draisines se fait sous la responsabilité d'un adulte juridiquement responsable.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions n'ouvrant pas droit à dédommagement, indemnisation ou remboursement, même lorsque ces sanctions après avertissement ont conduit à l'expulsion sans indemnité et ainsi empêché la réalisation de tout ou partie des prestations.

Tout personne participant à l'activité reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité mises à sa disposition dans les conditions générales de ventes, la gare d'accueil et rappelées par voie orale par l'agent d'exploitation avant le départ de l'activité. Il s'engage à les respecter, à les diffuser et à les faire respecter par les personnes l'accompagnant.

Il est notamment strictement interdit :

- De consommer de l'alcool, d'être en état d'ébriété avant le départ ou durant le parcours
- De se tamponner ou de s'atteler avec un autre vélorail
- De descendre ou de monter d'une cyclo-draisine en mouvement
- De s'arrêter en pleine voie (sauf au passage à niveau indiqué du Pk 7,2)

Consignes générales de conduite des cyclo draisines :

- La présence minimum d'un adulte responsable à bord
- Les enfants âgés entre 18 mois et 4 ans sont impérativement installés dans les sièges prévus à cet effet
- Respecter une distance minimale de 100 mètres entre chaque vélorail
- Rester vigilant et maître de votre cyclo-draisine
- Les groupes d'enfants sont placés sous la responsabilité des accompagnateurs

ARTICLE 12 – RÉCLAMATION & SERVICE APRÈS-VENTE/INFORMATION SERVICE CLIENT

Pour toute question, information ou réclamation, le service clients d'ALFRAN gestion Vélorail de Chauvigny est à la disposition du client :

Par téléphone au : + 33 5 49 88 93 63

Par email : contact@velorail-chauvigny.fr

Par courrier adressé à l'adresse : 10 Rue de la Folie, 86300 CHAUVIGNY

ARTICLE 13 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout contrat conclu entre le vendeur et le client est soumis au droit français. Tout différend relatif à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, sera soumis à la juridiction des tribunaux, même en cas de pluralité de défendeurs.

ALFRAN se réserve le droit de saisir le tribunal territorialement compétent dont relève le client.

ARTICLE 14 – RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation relative à une prestation est à adresser au Vélorail de Chauvigny par courrier au 10 Rue de la Folie 86300 CHAUVIGNY ou par courriel à contact@velorail-chauvigny.fr dans un délai de 15 jours après la visite. Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation.

Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE – 12 Square Desnouettes – 75015 PARIS

ARTICLE 15 – ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Durant les activités de pleine nature chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant du site. Le vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Le vendeur se réserve le droit de substituer, à une activité prévue dans le contrat, une autre activité, si celui-ci est empêché de fournir l'activité d'origine en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si la substitution intervient dans les meilleurs délais après la survenance des circonstances considérées. Dans cette hypothèse, le client ne saurait prétendre à aucune indemnité.

Certaines prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

ARTICLE 16 – DONNÉES PERSONNELLES

ALFRAN, agissant en qualité de responsable du traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel dans le cadre de la vente des billets. Conformément aux obligations légales, ALFRAN ne recueille auprès des clients que les données indispensables au bon déroulement de la vente et de l'envoi électronique des billets, ainsi que pour l'établissement des factures et l'amélioration de ses offres.

ALFRAN conserve ces informations dans des conditions de sécurité renforcées. Ces données sont notamment protégées par un accès sécurisé. Ces informations ne sont en outre utilisées que par ALFRAN ou ses sous-traitants, soumis aux mêmes obligations, uniquement dans le cadre des finalités pour lesquelles le client les a communiquées. ALFRAN s'engage à ne pas les transmettre à tout autre tiers sans l'autorisation préalable du client.

Les données personnelles collectées pour gérer la commande (but comptable) seront conservées pendant dix (10) ans. Les données collectées à des fins de prospection commerciale seront conservées pendant trois (3) ans. Les données relatives au paiement seront conservées pendant quinze (15) mois après la transaction à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction. Le cryptogramme n'est pas conservé au-delà de la transaction.

A l'expiration de ces périodes, les données seront effacées. Par exception, les données collectées à des fins de prospection commerciale pourront être

conservées pour une nouvelle période de trois ans si le client accepte de continuer à recevoir des offres commerciales de la part d'ALFRAN.

Le client peut être amené à recevoir d'ALFRAN des courriers électroniques d'information. Le client conserve le droit de refuser une telle communication, ne soit a priori en ne donnant pas son consentement au moment de la validation de la commande, soit a posteriori en manifestant son refus par courrier électronique à l'adresse indiquée dans la rubrique « Informations Service Client ».

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, le client peut à tout moment exercer son droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation, de portabilité ou de retrait concernant ces données en contactant ALFRAN via le formulaire de contact ou par courrier à l'adresse indiquée dans l'article « Informations Service Client ».

Le client peut également adresse une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr) s'il estime que ses droits ne sont pas respectés.

ARTICLE 17 – DISPOSITIONS DIVERSES-IDENTITE DU VENDEUR

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du vendeur, ainsi que les présentes conditions de vente, sont rédigées en langue française.

ALFRAN au capital de 358 000,00€

Siège Social : Route de la Montée Verte – 17770 Saint-Césaire

Tél : +33 5 49 88 93 64 – contact@velorail-chauvigny.fr

SIRET 491 079 075 00066

APE : 9103Z

TVA intracommunautaire : FR73 4910 79075

R.C.S. : SAINTES 491 079 075